

Compensation année

Par **hebb**, le **24/01/2018** à **17:18**

bonjour a tous,
voila j'aurai une question concernant l'université
supposons que l'année dernière on fait le 1er semestre mais pas le 2 eme et que on a pas eu
le 1 er semestre.
est t il possible de refaire que le second semestre de cette année en gros le compensé avec
le seconde semestre de l'année actuelle ?
merci de vos reponse

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/01/2018** à **08:02**

Bonjour

Pas très bien compris votre raisonnement.

De toute façon, chaque université à son propre règlement au sujet de la compensation des notes. Il faut donc vous tourner vers votre scolarité.